



Route de la  
Durance  
04100  
MANOSQUE

N° 26  
4e trimestre 2008

# La lettre du CERPAM

Centre d'Etudes et de Réalisations Pastorales Alpes Méditerranée

Avec le soutien financier du Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur et de l'Etat

## SOMMAIRE

- Régional: le CERPAM prend de l'altitude pour son Assemblée Générale 2008
- Europe : l'économie alpestre réfléchit sur son avenir
- Alpes-de-Haute-Provence et Alpes-Maritimes : une formation pastorale pour les agents du Parc National du Mercantour
- Hautes-Alpes : Ah !! Le petit vin blanc qu'on boit dans les alpages...
- Alpes-Maritimes : les forestiers intègrent le pâturage à la gestion de leurs peuplements
- Bouches-du-Rhône : quand la steppe de Crau était cultivée... et revient à l'état naturel.
- Var : un nouveau Groupement Pastoral « très féminisé ».
- Var : un nouveau projet de ferme-relais pastorale sur les rails ...
- Vaucluse : l'abri pastoral mobile au service des éleveurs « nomades ».
- Problèmes de réception de cette lettre ?

## Régional: le CERPAM prend de l'altitude pour son Assemblée Générale 2008

Le col de Restefond – la Bonette, avec ses 2800 mètres d'altitude, était tout ensoleillé pour accueillir l'Assemblée Générale du CERPAM le 12 septembre 2008. Forte affluence, de plus de 120 personnes, avec de nombreux élus, éleveurs et présidents des Groupements Pastoraux de la Vallée de l'Ubaye, ainsi qu'une délégation d'une dizaine d'élus et de techniciens de la Chambre d'Agriculture de Haute Corse.

La matinée s'est déroulée au cœur des alpages, avec la présentation du diagnostic pastoral multiusages réalisé par le CERPAM pour le territoire de la commune de Jausiers. Les interventions de Lucien Gilly, maire de Jausiers, ainsi que du Parc National du Mercantour ont permis de comprendre les attentes sur ce territoire de grande valeur écologique pour la protection de l'environnement, la prise en compte des aléas climatiques, la conciliation entre activités pastorales et fréquentation touristique. Descente ensuite sur Jausiers, pour se regrouper sur le belvédère surplombant le village et offrant une large vision paysagère des

espaces d'intersaison. Ces territoires de pâturage, plus ou moins boisés, jouent un rôle stratégique dans le fonctionnement des élevages montagnards.



L'intervention conjointe du CERPAM, de la Chambre d'Agriculture des Alpes-de-Haute-Provence, du CRPF et de l'ONF a comme objectif la valorisation de ce patrimoine sylvopastoral en partenariat avec la commune, les propriétaires forestiers et les éleveurs.

L'après-midi était consacré à l'Assemblée Générale statutaire. Dans son rapport moral, Francis SOLDA, Président du CERPAM, a voulu d'abord rendre hommage à André WERPIN pour

sa longue action en faveur du sylvopastoralisme dans ses fonctions qu'il vient d'achever à la présidence de l'Union Régionale des Communes Forestières et au sein du Conseil d'Administration du CERPAM. Il a ensuite commenté les résultats comptables équilibrés du CERPAM pour l'année 2007, avec des perspectives équivalentes pour 2008, grâce au soutien continu que lui apportent le Conseil Régional, les Conseils Généraux et l'Etat. Il a cependant interpellé les services de l'Etat pour souligner les conditions particulièrement chaotiques dans lesquelles se mettent en place depuis deux ans les nouveaux dispositifs de mesures agro-environnementales et de financement des équipements pastoraux. Ses derniers mots ont été pour faire part à l'Assemblée des suites données aux coopérations méditerranéennes pour le pastoralisme, avec la préparation d'un nouveau projet PASTINNOVA associant le Sud Portugal, l'Andalousie, la Catalogne, la Sardaigne, les Abruzzes, Languedoc-Roussillon et Provence-Alpes-Côte d'Azur. Nous y reviendrons dans un prochain numéro !

Pour plus de renseignements :  
[cerpam04@free.fr](mailto:cerpam04@free.fr)

## Europe : l'économie alpestre réfléchit sur son avenir

Le CERPAM était présent au 24<sup>ème</sup> Congrès d'Economie Alpestre de la Société d'Agriculture de la région de l'Allgäu en Bavière (Allemagne), qui s'est tenu du 27 au 29 août 2008 à Oberstdorf.



Traditionnellement ce congrès rassemble surtout nos collègues autrichiens, suisses et allemands. 250 personnes ont assisté à cette manifestation, des élus, des techniciens et des chercheurs (de la forêt, de l'agriculture, de l'environnement, et du tourisme), et des agriculteurs pour la plupart allemands, suisses et autrichiens

De nombreux thèmes ont été présentés, concernant les politiques publiques de soutien à

l'élevage pastoral dans les différents pays, les mesures agri-environnementales, enfin le bilan et les perspectives de la politique agricole de l'Union Européenne pour l'agriculture de montagne en présence de Markus Ferber, député européen. Les recherches en cours sur le changement climatique ont été également présentées par les chercheurs de l'Université d'Innsbruck (Autriche). Enfin, Marcel Huber, Secrétaire d'Etat au ministère bavarois de la nature, de la santé et de la protection du consommateur, a mis l'accent sur le protocole de l'agriculture de montagne dans la Convention Alpine et le lien entre économie alpestre et protection de la nature. Un lien essentiel pour l'avenir de nos exploitations !



Une attente forte des participants et des organisateurs a été exprimée pour que tous les acteurs socioprofessionnels à l'échelle de l'Arc Alpin (Italie, Allemagne, Autriche, Suisse et France) en agriculture, forêt, environnement et tourisme, soucieux de mettre en place une politique agri-environnementale forte, se fédèrent pour bâtir et défendre des actions communes à mener en la matière auprès de l'Union Européenne. Les organisateurs de ce congrès international, qui a lieu tous les deux ans, et l'ensemble des participants, ont vivement souhaité que la prochaine édition se tienne en France en 2010.

Pour plus de renseignements :  
[cerpam04@free.fr](mailto:cerpam04@free.fr)

## Alpes-de-Haute-Provence et Alpes-Maritimes : une formation pastorale pour les agents du Parc National du Mercantour

A la demande du Parc National du Mercantour, le CERPAM a organisé trois journées de formation du 29 septembre au 1<sup>er</sup> octobre à Roubion (Alpes-Maritimes). Une vingtaine de personnes ont participé à cette rencontre,

élargie à quelques agents de l'ONF. L'objectif était de « construire le regard » des techniciens en charge de la protection de la nature sur l'appréciation de l'impact du pâturage. Dans cet esprit, après un rappel des règles fondamentales de la gestion pastorale, une grille d'évaluation du niveau de pâturage à été proposée et adaptée à divers types de milieux d'alpage et de demi-saison. Ensemble, le groupe a testé cet outil pendant deux journées de terrain. L'importance de mettre en lien le résultat de pâturage observé avec le bilan de la campagne de pâturage du berger a été souligné.

La mobilisation d'une compétence en phyto-écologie venue des Hautes-Alpes, avec Olivier Senn, a assuré la réussite de ces journées et permis de comparer des systèmes pastoraux parfois très différents. Et les nombreux échanges formels et informels ont permis à chacun de mieux se connaître, gage d'un meilleur travail ensemble dans l'avenir. Voici une initiative qui pourrait être reconduite avec d'autres espaces protégés dans les Alpes.

*Pour plus de renseignements :*

[cerpam06@free.fr](mailto:cerpam06@free.fr)

## Hautes-Alpes : Ah !! Le petit vin blanc qu'on boit dans les alpages...

C'est une visite toute conviviale qu'une quinzaine d'éleveurs adhérents d'ALPAGE (la fédération des groupements pastoraux des Hautes Alpes) ont rendu à leurs collègues alpagistes savoyards du massif des Bauges le 28 août dernier. Les techniciens pastoraux du département (DDAF, CERPAM) accompagnaient ce groupe d'éleveurs. Le massif des Bauges, aujourd'hui parc naturel régional, est le berceau de la fameuse tome des bauges. Les éleveurs hauts alpins ont été accueillis par la SICA des Bauges et la DDAF de Savoie à Ecole en Bauges, d'où ils ont gagné le « chalet du Praz ». Là, des éleveurs du Syndicat Interprofessionnel de la Tome des Bauges (SITOB), leur ont fait une démonstration de « soutirage et de moulage » du lait après le décaillage de la traite du matin. Une bonne dégustation de fromages savoyards accompagnés d'un « p'tit verre » de blanc de Savoie a clôturé, après de grandes discussions, cette première rencontre.

Les éleveurs haut-alpins ont ensuite rejoint le « chalet des Arbets », où ils ont pu découvrir les installations de traite mobile, la salle de transformation et la cave d'affinage... et procéder à une nouvelle dégustation.

Après un discours de bienvenue d'Albert



DARVEY, conseiller général du canton, le repas fut ensuite un moment de rencontre amicale avec les éleveurs et les techniciens du SITOB, de la SEA 73 et du PNR des Bauges. L'après midi, à une heure de marche, les hauts alpins sont montés sur l'alpage du « Chalet de Bottier » pour rencontrer à nouveau un de leurs collègues savoyards et visiter une installation de retenue collinaire en cours de travaux.



Après des adieux chaleureux, les pastoralistes hauts alpins ont regagné leurs bus pour un retour sur Gap. Les belles rencontres, les personnages hauts en couleurs, les problématiques pastorales, l'agriculture savoyarde, les paysages montagnards... et les produits dégustés ont alimenté les discussions du trajet de retour !

*Pour plus de renseignements :*

[cerpam0405@free.fr](mailto:cerpam0405@free.fr)

## **Alpes-Maritimes : les forestiers intègrent le pâturage à la gestion de leurs peuplements**

Comme souvent en zone méditerranéenne, activités forestières et pastorales se trouvent associées sur un même territoire. Sur la commune d'Andon, c'est en amont que ces deux activités sont raisonnées pour une meilleure intégration. Ainsi le plan simple de gestion concertée de la forêt monté par les propriétaires forestiers, à la demande du CRPF, comportera un volet pastoral. En association avec le CERPAM, le projet prend en compte le calendrier de pâturage des vaches sur cet espace forestier et les équipements pastoraux existants. L'impact du pâturage sur la dynamique du milieu forestier, ainsi que le maintien d'une ressource pastorale en fonction de la gestion forestière, sont également étudiés pour assurer la cohérence dans la durée du projet. Enfin, un tel travail est un bon moyen d'établir de nouveaux partenariats entre forêt privée et monde pastoral.

*Pour plus de renseignements :*  
[cerpam06@free.fr](mailto:cerpam06@free.fr)

## **Bouches-du-Rhône : quand la steppe de Crau était cultivée... et revient à l'état naturel**

Dans le cadre d'une action menée en partenariat avec le Conservatoire des Espèces et Ecosystèmes de Provence (CEEP), gestionnaire de la Réserve Nationale de Crau, une étude a été réalisée durant le printemps 2008 pour comprendre quelle est la valeur pastorale des coussouls anciennement cultivés. Si les remises en culture de coussoul ont été nombreuses entre les années 60 et 80, c'est une pratique aujourd'hui abandonnée. Elle détruit de façon durable, peut-être irréversible, l'espèce dominante des coussouls vierges, le brachypode rameux. Après abandon de la culture, la végétation de friche qui se met en place sur un coussoul remanié est donc significativement différente de celle des coussouls vierges. Ce sont cependant des espaces pâturés, dont la remobilisation par le pâturage est favorable à l'avifaune steppique.

Des enquêtes ont été réalisées chez les éleveurs et bergers utilisateurs de quatre unités pastorales de coussouls dont la part de friches est importante (20 à 75 %). L'originalité de l'approche est que la typologie des friches a été bâtie à dire d'éleveur, puis validée par des relevés de végétation. Les résultats montrent

que les friches supportent moins bien les aléas climatiques, en raison de l'absence des espèces grossières qui supportent bien la chaleur et le manque d'eau. Mais la présence de friches de bonne qualité sur un coussoul rend possible le pâturage d'animaux à forts besoins (tardonnières avec agneaux, agneaux sevrés) pendant le printemps. C'est le recouvrement des bonnes espèces (dactyle et surtout légumineuses) qui est l'indicateur-clé de qualité de la friche. Enfin les friches sont le souvent pâturées en soupades, intégrées dans un circuit valorisant largement les parties de coussouls « vierges ». Un essai de caractérisation et classification pastorale des coussouls anciennement cultivés est une première, et une étape vers la réhabilitation des milieux steppiques de Crau.

*Pour plus de renseignements :*  
[s.debit@bouches-du-rhone.chambagri.fr](mailto:s.debit@bouches-du-rhone.chambagri.fr)

## **Var : un nouveau Groupement Pastoral « très féminisé »**

L'Association de Transhumance Hivernale du Haut Var a interrompu en 2008 son activité sur le site d'hivernage de Meaulx dans l'Est Varois, se repliant sur les sites situés à la périphérie de Draguignan. Un nouveau Groupement Pastoral vient de se constituer pour reprendre ces sites. Il est constitué d'éleveurs équins et asins, dont le siège d'exploitation est situé dans les Alpes Maritimes et le Var. Il s'agit essentiellement de femmes exploitantes agricoles qui souhaitent diminuer leurs coûts d'hivernage, et s'investir activement dans la contribution à la Défense des Forêts contre les Incendies, au travers de contrats MAETER.

Ce site a une superficie d'environ 1000 ha et permettra l'hivernage de 80 UGB de novembre à juin. Le nouveau GP va investir le site pour renouveler progressivement les clôtures (40 km de clôtures électriques), sécuriser les portes sur les pistes (avec des passages électriques type HOTROD) et enfin préparer un nouveau contrat MAETER qui portera sur une centaine d'hectares de coupures de combustible et de zone de renfort pastoral en 2009.

*Pour plus de renseignements :*  
[cerpam83@free.fr](mailto:cerpam83@free.fr)

## **Var : un nouveau projet de ferme-relais pastorale sur les rails ...**

La commune de LE VAL dans le Var accueille depuis quelques années sur ses terrains communaux une chevrrière qui conduit un

troupeau d'une cinquantaine de laitières. La précarité de son installation (habitation et fromagerie en mobil-home et bergerie serre) a conduit la municipalité à commander une étude de faisabilité au CERPAM pour la réalisation d'une maison pastorale relais. Suite à la présentation de cette étude, Madame le Maire du Val et ses adjoints ont décidé de présenter le projet au Conseil Municipal et de poursuivre la démarche avec les partenaires (Conseil Régional, Conseil Général, DDAF, ONF, SDIS, ...) pour aboutir, en 2009, à la réalisation de cet ouvrage.

Les bâtiments feront largement appel à des matériaux naturels (paille, bois, liège, laine de mouton) et aux énergies renouvelables (panneaux solaires, poêle à bois, panneaux photovoltaïques). Ils seront constitués d'une habitation de 70 m<sup>2</sup>, d'une fromagerie de 30m<sup>2</sup> (permettant de traiter 20 000 litres de lait par an) et d'une chèvrerie avec salle de traite de 200 m<sup>2</sup>. Le coût de cet ouvrage est estimé à 200 000 € et pourrait être financé à 80% par le Conseil Général du Var, et le Conseil Régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur dans le cadre des crédits sylvopastoraux à objectif DFCL. Un loyer mensuel de 500 € sera demandé à l'éleveur. Un projet du même type est en cours d'achèvement sur la commune de Rocbaron (inauguration prévue dans l'automne 2008).

*Pour plus de renseignements :*  
[cerpam83@free.fr](mailto:cerpam83@free.fr)

## **Vaucluse : l'abri pastoral mobile au service des éleveurs « nomades »**

Dans certains départements méditerranéens ou en zone de moyenne montagne, les cabanes pastorales sont peu nombreuses et souvent mal adaptées aux configurations des unités pastorales: ces dernières sont en effet de petite taille et donc de durée d'utilisation brève, mais accessibles par piste. D'autre part, les plans d'urbanisme (POS, PLU, plans de protection feu, zones inondables...) rendent les permis de construire plus difficiles à obtenir, tandis que l'augmentation de la pression foncière et des risques de spéculation ou de détournement d'usage font hésiter les maîtres d'ouvrage potentiels. La solution habituelle est en général la caravane ou le mobil-home : matériel de tourisme ou de chantier d'occasion, peu confortable, le plus souvent en mauvais état, et n'offrant trop souvent pas de conditions de vie décentes. La traction de ces équipements sur piste pose également problème.

Pour remédier à ces difficultés et dans le cadre de LEADER +, l'AERE (Association pour les Énergies Renouvelables et l'Écologie) et le CERPAM ont engagé une action pour promouvoir la combinaison de deux types d'hébergement :

- pendant la période d'utilisation d'une ou plusieurs unités pastorales proches, le berger doit avoir accès à un vrai logement chez l'éleveur ou à proximité (gîte sur les villages environnants) pour disposer de sanitaires et avoir une vie sociale correcte. Cela nécessite l'implication des employeurs dans la recherche de solutions, soit par la mise à disposition de logements, soit par une augmentation de salaire correspondant à une location.
- en complément et pour des périodes brèves, le berger doit disposer d'un abri mobile confortable, lui permettant de rester sur place plusieurs nuits de suite, notamment lors de journées particulièrement contraignantes (soins aux animaux, conditions météorologiques, risque de vol ou de prédation).

Une première phase menée avec l'Association AERE a permis de mener à bien l'étude de faisabilité technique et économique. La deuxième phase consistera à tester un ou plusieurs prototypes d'abri mobile. La structure bois répond au cahier des charges par sa modularité, son intégration paysagère et sa mobilisation de matériaux issus de ressources renouvelables. Certains points techniques sont à améliorer, comme sa rigidité insuffisante. La MSA devrait être également contactée ainsi que l'inspection du travail. La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur a été informée de l'avancée des travaux. Il reste donc à mettre au point et tester un ou deux prototypes d'abri mobile en conditions réelles avant d'envisager une fabrication en série. Pour cette deuxième phase du projet, le CERPAM passera le relais à la « Sica Habitat Rural », le service d'appui bâtiments de la Maison Régionale de l'Élevage.

*Pour plus de renseignements :*  
[cerpam84@orange.fr](mailto:cerpam84@orange.fr)

## **Problèmes de réception de cette lettre ?**

*Pour plus de renseignements :*  
Contacter : [cerpamweb@wanadoo.fr](mailto:cerpamweb@wanadoo.fr)